



# clés

DOSSIER

## Des choix

Établir le budget de la commune : cet exercice délicat exige des choix difficiles. Ce sera encore plus vrai à partir de 2011, avec l'application de la réforme de la fiscalité locale, et notamment la suppression de la taxe professionnelle. Cette ressource cruciale est compensée par l'État en 2010. Mais ensuite ?

La crise et la politique fiscale du gouvernement ont creusé les déficits et accentué l'endettement de la France. Dans ce contexte, l'évolution des dotations attribuées par l'État aux collectivités est très insuffisante : 0,6 % en 2010, à comparer à une inflation de 1,2%. D'autre part, les subventions à l'investissement se font rares. Certains chantiers, autrefois subventionnés entre 30 % et 50 %, doivent aujourd'hui être intégralement financés par la commune. Par exemple, à Rochechouart, la réhabilitation du réseau d'eau potable du quartier des Vignes (250 000 €).

Rochechouart offre une palette de services appréciés : équipements structurants, aides à la scolarité, soutien aux personnes âgées, politique dynamique de l'habitat... Ces choix permettent de fixer la population, et d'attirer de nouveaux habitants. Il nous faut en revanche assumer les charges de fonctionnement importantes qu'ils génèrent. Tout cela en empêchant les dépenses d'augmenter plus vite que les recettes.

D'où le choix par le conseil municipal, de quelques principes pour le budget 2010 :

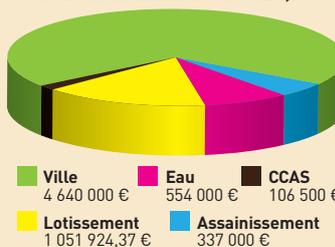
- recherche d'importantes économies de fonctionnement,
- taux d'imposition augmentés de 1,2 %, soit l'inflation officielle,
- répartition sur 2010 et 2011 de certains programmes d'investissement, et recours à l'emprunt réservé aux services de l'eau et de l'assainissement.

Jean-Marie Rougier

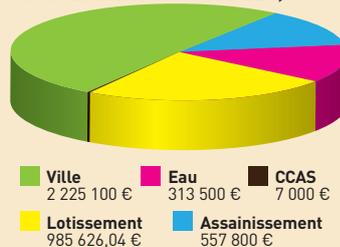
## Le service du public d'abord !

Le budget 2010 souligne l'importance accordée par la municipalité de Rochechouart aux services rendus au public et surtout à leur accessibilité.

Fonctionnement : 6 689 824,37 €



Investissement : 4 082 026,04 €



Face au double enjeu de générer un budget équilibré et de laisser des marges de manoeuvre à la collectivité via l'autofinancement, le budget 2010 de Rochechouart est marqué par la volonté de la municipalité d'offrir au public des services multiples et de qualité, à des conditions extrêmement favorables. C'est le cas, par exemple, de la médiathèque, ou encore des transports et fournitures scolaires, qui restent gratuits.

### Données-clés

**Frais de personnels** : ils sont parfaitement maîtrisés. Une nécessité, dans la mesure où ils représentent 48 % des dépenses de fonctionnement.

**Economies** : les montants affectés aux travaux de voirie sont abaissés de 115 000 € ; baisses également, de 5 000 € pour les transports (centre de loisirs, école), et de 25 000 € sur les subventions aux associations. Soit un volant non négligeable de 145 000 €.

**Fiscalité** : l'augmentation de 1,2 % des impôts locaux équivaut à l'inflation et permet, en contrepartie d'une augmentation moyenne de 2 € par foyer, de dégager de nouvelles ressources à hauteur de 38 000 €.

**Autofinancement** : la conjonction de ces deux axes permet à la commune de conserver une marge d'autofinancement d'environ 280 000 €. Une somme qui, sans être extraordinaire, s'avère loin d'être ridicule et permet un certain nombre d'investissements.

Les services à la population, dont la tarification est volontairement raisonnée afin de bénéficier au plus grand nombre, représentent toutefois un coût certain pour la commune. Par exemple, le fonctionnement de la restauration centrale représentait en 2009 une dépense de 388 486 €, pour des recettes de 93 885 €. ... Soit un débours

de près de 300 000 € ! De même, médiathèque et école de musique représentaient un coût de près de 260 000 €... Pour résumer, pas moins de 30 % des frais de fonctionnement sont affectés aux services à la population, ce qui autorise en particulier, répétons-le, une politique tarifaire volontairement accessible. Dans le même temps, la Ville se doit de garder des possibilités d'autofinancement acceptables (cette capacité constitue un des principaux indicateurs de la santé financière d'une collectivité). Il a donc fallu rendre des arbitrages.

Heureusement, notre commune se situe à un niveau d'endettement très raisonnable, même s'il faudra faire preuve de beaucoup de prudence à l'avenir pour que l'endettement reste maîtrisé. Autre sujet de satisfaction, les encours de dette se montent à 1100 € par habitant (la moyenne nationale des communes de taille similaire s'établit à 1 500 € par habitant).

## Comment s'établit un budget

Fondé sur la double base de la réalité comptable et de la volonté politique des élus, le budget d'une collectivité s'établit au fil de trois étapes principales :

Le Débat d'Orientation Budgétaire permet de réunir les différentes données et de les mettre en face des actions envisagées pour l'année à venir. De cette confrontation et des réflexions qui en découlent émane une proposition de budget.

La proposition de budget est ensuite soumise à la commission des finances du Conseil municipal, qui affine et définit le principe des orientations budgétaires, de façon chiffrée et concrète.

Enfin, le projet de budget validé par la commission des finances est présenté au Conseil municipal, qui l'accepte ou le rejette par le vote. A noter, les séances de Conseil municipal sont publiques.

Pour l'heure, Rochechouart peut donc se prévaloir d'une bonne santé financière, avec une fiscalité locale raisonnée et des marges de manœuvre acceptables même s'il faudra rester fort vigilant dans les années qui viennent.

Cette situation permet à la commune de poursuivre son soutien aux services

publics. Couplé avec une politique d'habitat dynamique (voir encart ci-contre), il contribue à attirer et retenir une population jeune et active, et à générer une vie économique et commerciale, ou encore des animations. Un atout appréciable pour l'avenir et le développement de la commune.

## L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

### Commission 1 Affaires générales et relations avec les territoires

#### Un visio-guichet unique

Le visio-guichet informatique installé à la mairie de Vayres permettra aux usagers du secteur de communiquer avec quatre organismes : CAF, CRAMCO, MSA et Pôle emploi. *Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie de Vayres*

**Ordures ménagères** : les tarifs 2010 seront maintenus pour la 3<sup>e</sup> année, malgré une augmentation de la collecte et du traitement.

**Zone Artisanale des Plats** : L'achat de 4 Ha à cinq propriétaires garantit la maîtrise foncière de l'ensemble de la ZA à la Communauté de communes. Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques en est au dépôt de permis de construire.

**Réserve Naturelle Nationale** : les premières réunions du conseil consultatif et du conseil scientifique de la réserve ont eu lieu au 4<sup>e</sup> trimestre 2009. Le recrutement à temps complet d'un technicien, travaillant au côté du conservateur (en place depuis fin 2009), permettra d'élaborer un plan de gestion de la réserve.

**Office de tourisme** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'Office de Tourisme du Pays de la Météorite fait partie des services de la communauté de communes. La commission tourisme de la communauté sera élargie à des personnes volontaires non élues et se réunira deux à trois fois par an.

**Restaurant de la Chassagne à Videix** : la cuisine du restaurant de la plage est en cours de réhabilitation. Réouverture prévue pour le début de la saison d'été.

### Commission 2 Finances - Economie

#### Vie des entreprises

##### Créations

**Chauffage – Sanitaire – Électricité – Nouvelles énergies** : *M. Laurent Bouchet, 8 rue Charles De Gaulle, 87600 Rochechouart 05 55 78 79 27*

**Chez Darling, vente de vêtements** : *M. Pierre Mac Hulloch, 3 rue Fougeron Laroche, 87600 Rochechouart*

**Rochechouart Pub Magnet, publicité sur magnets personnalisés** : *M<sup>me</sup> Isabelle Morice, 4 rue Picasso, 87600 Rochechouart Tél. : 05 55 78 43 93 / 06 71 10 76 51*

*isabelle\_morice@hotmail.com*

**GRP Group, vente en ligne de pièces détachées (quad, moto ...)** : *Usine des Combes (ex locaux ECE), 87600 Rochechouart*

**Cabinet d'architecture** : *M<sup>elle</sup> Elise Michel, architecte DPLG, 30 rue du Docteur Charles Poitevin, 87600 Rochechouart . Tél. : 09 54 77 54 26*

##### Ça bouge...

**Screen Production, développement d'activité** : M. Philippe Souchet a acquis l'ensemble des locaux municipaux (derrière Carrefour Market) pour transférer son activité.

**Maçonnerie générale, construction – rénovation, travaux funéraires** : M. Yannick Coulaudon transfère son activité de Champniers et Reilhac (24) dans notre ville. *5, rue du Stade, 87600 Rochechouart Tél. : 05 55 03 60 77 / 06 86 83 37 61*

**La Vénétie, changement de propriétaire** : M. Frédéric Menoret cède son entreprise à M. Peno. *2, rue Thérèse Tenant, 87600 Rochechouart. Tél. : 05 55 03 49 85*

**Étude notariale SCP** : Maître Cécile Riffaud rejoint l'équipe de Maître Delarochette et Maître Mougnaud. *3, boulevard Gay Lussac, 87600 Rochechouart Tél. : 05 55 03 62 52*

### Commission 3 Action sociale - Solidarité

#### Haïti

Le Conseil municipal a voté une subvention de 1 000 € en faveur des sinistrés. Une journée de foot en salle organisée par les jeunes, le comité des fêtes et ROC omnispport a aussi permis de récolter 1 150,10 €. Ces montants ont été intégralement reversés à la Fondation de France/Haïti.

#### Xynthia

Les élus de Rochechouart ont décidé d'apporter une aide de 1 000 € aux sinistrés de Port des Barques (2 000 habitants, à l'embouchure de la Charente). Il est encore possible de faire des dons auprès du CCAS. L'intégralité des sommes collectées sera reversée, par le biais de la Trésorerie, au

CCAS de Port des Barques.

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### Aides financières, ponctuelles, individuelles

Ces aides, attribuées uniquement après délibération du conseil d'administration, sont destinées aux familles dans le besoin. Le travailleur social aide les familles, les oriente vers l'ensemble des acteurs sociaux, et constitue le dossier de demande d'aide auprès du CCAS après que l'ensemble de ces prestations a été requis.

En 2009, 17 dossiers ont été traités et 26 aides accordées, pour un montant de 7 000 € (8,20 % du budget, un chiffre stable par rapport à 2008). Parmi les 17 familles bénéficiaires, 12 relevaient du régime général, 5 de la MSA, dont pour la première fois 4 familles relevant du régime agricole en activité.

Public concerné : personnes isolées (46 %), couples avec enfants (23 %), familles monoparentales (16,5 %), couples sans enfant (14,5 %).

### Les aides urgentes

Elles répondent à un besoin vital : se nourrir, se déplacer pour se rendre à son travail... 8 familles en ont bénéficié : 4 pour de l'alimentaire, 2 pour de l'essence et 2 pour des bouteilles de gaz, pour un montant total de 287 €. Le travailleur social a orienté 10 familles vers les associations caritatives.

---

## Commission 4 Travaux - Urbanisme - Environnement

### Travaux en Régie

En 2009, les services techniques municipaux ont réalisé plusieurs chantiers par leurs propres moyens, pour un temps passé de 3 786 heures et un montant total de 154 981 € (prix intégrant la main d'œuvre et le coût des fournitures) :

**Salle pour passeports biométriques** : suite au transfert de compétences de l'Etat, une salle a été créée en Mairie pour assumer ce service public (6 393 €/259 h).

**WC du Gymnase** : rénovation et remise aux normes, avec notamment la création d'un coin « handicapés » (18 569 €/607 h).

**Chemin du Plan d'eau** : une déviation relie Pierre Blanche au Plan d'eau, en partant désormais du terrain de tennis (28 064 €/463 h).

**Aménagement paysager des nouveaux quartiers** : sur le secteur « Mistral », la Commune a réalisé l'aménagement paysager. Sur le secteur « Chez Roux », elle a préparé et réalisé l'engazonnement, ainsi que les espaces de jeux et de détente (9 988 €/160 h).

**Aménagement des terrasses arrières de l'espace petite enfance** : pour la sécurité

des enfants et une mise en conformité avec la réglementation, un sol amortissant posé sur une dalle béton a été mis en place (15 058 €/304 h).

**Cantine de Babaudus** : le plus important chantier en régie de l'année. Menuiseries extérieures, isolation, doublage, faux plafond, circuit de chauffage, électricité, carrelage, peinture et aménagement intérieur ont été réhabilités (34 841 €/968 h, hors fourniture et pose des menuiseries extérieures).

**Vestiaire école maternelle** : un vestiaire avec un bloc sanitaire a été réalisé à la place de l'ancienne arrière-cuisine (6 868 €/370 h).

**Chemin piéton du Puy du Moulin au cimetière** : une liaison très attendue et sécurisante pour les promeneurs (27 868 €/427 h).

**Chaufferie de Biennac** : remplacement de la chaudière fioul des anciennes écoles de Biennac par deux nouvelles chaudières à gaz de ville, plus économiques et conformes aux normes (7 332 €/228 h, hors fourniture et pose des deux chaudières).

Pour 2010, l'**agrandissement de la salle de repos de l'école maternelle** pour faire face à l'augmentation des effectifs (environ 30 m<sup>2</sup>) est le plus notable des travaux en régie programmés. Les travaux, incluant maçonnerie, charpente, couverture, menuiseries extérieures, circuit de chauffage, électricité, isolation, doublage, faux plafond, peinture et revêtement de sol, viennent de débuter et seront terminés avant la rentrée de septembre.

---

## Commission 5 Education - Activités périscolaires

### Ecole de Musique Théâtre et Danse

L'école de musique s'installera au pôle socio-culturel de la Gare à la rentrée. En attendant, plusieurs manifestations sont programmées :

- « Si on Chantait » (6<sup>e</sup> édition) : vendredi 30 avril, 21h, à la MTL,
- Concert « École de Musique – la Châtelaine » : samedi 5 juin, 20h30, à la MTL,
- Gala de danse (élèves de Jacqueline Daniel) : mardi 22 juin à la MTL.

Les élèves participeront également avec leurs professeurs aux rencontres :

- de saxophone : le 13 juin à Saint Victurnien,
- de clarinette : les 29 et 30 mai à Saint-Junien.

**Fête de la Musique** : animations musicales à l'école élémentaire et maternelle lundi 21 juin.

« Cordes et Art Contemporain » : moment musical au Musée d'Art Contemporain de Rochechouart avec Elina Guy Duché (professeur de violon) et Marc Vachot (professeur de guitare).

### École maternelle Jacques Prévert

Les effectifs progressent : pour la rentrée 2010, 40 élèves sont prévus en petite section. Le total des élèves de l'école serait de 119 élèves avec une moyenne de 29,75 élèves par classe si aucun poste n'est créé.

### Groupe Scolaire Hubert Reeves

Depuis 2009, le groupe scolaire a reçu le label international « éco-école », en récompense de ses actions pour le développement durable.

Cette année, c'est la biodiversité qui est abordée. Un jardin « oasis-nature », véritable espace d'éducation au respect de la biodiversité, verra le jour dès ce printemps. Ce travail découle d'une collaboration active avec la commune, le Parc Naturel Régional et les parents d'élèves.

---

## Commission 6 Petite enfance - Jeunesse

### Accueil de loisirs « le monde de Babaudus »

#### Les mercredis

Depuis septembre 2009, les effectifs se maintiennent largement avec 25 enfants en moyenne, et une répartition équilibrée par tranches d'âge. L'intégration du personnel de l'école maternelle à l'équipe d'animation du mercredi constitue un plus.

#### Vacances de toussaint

Une moyenne de 21 enfants sur le séjour ont découvert le « land'art », chaque enfant réalisant son book, et un exemplaire étant offert à la médiathèque.

Un groupe de 8 enfants a participé aux ateliers de l'espace multimédia pour les 10 ans de la cyber-base.

#### Vacances de février

##### Séjour de ski

36 jeunes (10 de plus qu'en 2009), ont participé : 8 ados la 1<sup>ère</sup> semaine et 28 enfants la 2<sup>e</sup>. Une belle réussite malgré un froid intense.

#### Au « Monde de Babaudus »

Fréquentation satisfaisante avec 65 inscrits pour une moyenne de 29 enfants par jour. Les activités étaient centrées sur la réalisation d'un « carnet de voyage ». Une sortie au Futuroscope a clôturé ce séjour.

#### Les ados

Les adolescents du local jeunes ont tenu à organiser un tournoi de foot en salle en faveur de la population haïtienne. Bravo à tous et merci aux principaux partenaires : Comité des Fêtes, ROC Omnisports et ROC Football.

### Espace petite enfance Multi-Accueil le Toboggan

48 enfants fréquentent la structure (21 par jour en moyenne, pour un agrément de 20...): la capacité d'accueil est à son maximum. 44



sont âgés de 0 à 4 ans, avec pas moins de 27 entrées de bébés en 2009. 36 résident sur la commune de Rochechouart, 3 sur la Communauté de communes. Les heures de présence réalisées début 2010 ont augmenté de 20% par rapport à 2009.

#### LAEP La Marelle

Déjà une fréquentation record, avec une moyenne de 23 personnes par jour (2/3 enfants, 1/3 parents), calculée sur 35 jours d'ouverture en 2009.

#### Au programme

Théâtre de marionnettes pour les tout-petits à le Mégisserie ; Croq'livres ; Coquelicontes ; Mes Mercredis au Musée d'art contemporain ; Journée de prévention « accidents domestiques, transports en voiture et gestes de 1<sup>ers</sup> secours pour les moins de 3 ans ».

### Commission 7 Accueil et communication

#### Rochechouart "ville internet"

En décembre 2009, notre ville a été récompensée, dès sa première candidature, de 2 « arobases » par l'association des villes internet, sous l'égide de la délégation aux usagers de l'internet du ministère des nouvelles technologies. Une belle reconnaissance pour Rochechouart et pour le travail de François Léger.

Les services de la cyberbase à la médiathèque sont ouverts à tous afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information.

<http://rochechouart.cyber-base.org>

#### Agenda culturel de la saison estivale

##### Expositions d'été :

Victoria Melgar-Gady : début juillet, salle Léon Pagnoux.

Claude et Michel Régitz (aquarelles, paysages du Limousin) : 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet, salle Léon Pagnoux.

Le Concerto de Naïfs (biennale d'art naïf) : mois d'août, salle Léon Pagnoux.

Christiane Savary (aquarelles) : 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août, Capitole.

##### Manifestations estivales

Festiband : 3 et 4 juillet

Embrasement du chateau et animation : 14 juillet

Vide grenier : 17 juillet

Salon des collectionneurs : dimanche 1<sup>er</sup> août

Marché de nuit : 7 août

Salon des potiers : du 13 au 15 août

Peintres dans la rue : 14 août

Fête médiévale : 14 août

**Labyrinthe de la Voix : 8<sup>e</sup> édition du 31 juillet au 8 août.**

La soirée de présentation en avant première aura lieu le vendredi 9 juillet à 20h30, dans la cour du château, avec un concert gratuit du groupe Swing Ad'lib.

Comme l'an passé, 4 spectacles seront proposés en soirée. Ils seront précédés, l'après-midi, par des activités variées. De la musique tzigane au fado et au tango, en passant par les polyphonies occitanes et la chanson française, vous cheminerez vers la découverte de la voix dans tous ses états... d'âme. Pour le reste... Surprise !

*Pour plus d'information, pensez au site : [www.labyrinthedelavoix.fr](http://www.labyrinthedelavoix.fr)*

*Renseignements complémentaires pour toutes les manifestations sur le site de la ville : [www.rochechouart.com](http://www.rochechouart.com) et dans le prochain numéro de Cité.*

### Commission 8 Sport et Vie associative

#### Fête de l'arrivée de l'eau

Le dimanche 4 juillet, Rochechouart fête l'arrivée de l'eau de Limoges. Les membres du ROC Cyclo iront « puiser l'eau » dans leurs gourdes à Limoges, pour la rapporter à vélo dans notre ville. Une randonnée pédestre partant de Saint-Junien arrivera dans nos murs vers 11 heures, en même temps que les cyclos. Plusieurs animations sont également prévues autour des fontaines. La célébration se terminera en fanfare sur le site du FESTI'BAND.

#### Fête du 14 juillet

Suite aux travaux sur le site de Boischenu, elle ne se déroulera pas au plan d'eau cette année. Elle sera remplacée, exceptionnellement, par l'embrasement du château avec l'orchestre « Max N'Doumbe ». Il n'y aura pas d'embrasement le 14 août.

#### Nouvelles présidences dans nos associations

Comité des Fêtes : M<sup>me</sup> Elyane CROCI

Moto-club touristique « Les Vasions » : M. Jérémy SABOURDY

ARCA : M. Yves-Bernard COSTE

#### Subventions aux associations locales

Sports : 30 300€ ; Culture : 10 700€ ; Animation : 28 300€ ; Solidarité : 3 350€ ; Santé : 2 650€ ; Divers : 25 950€

#### Fête du Football

En juin, le football sera à la fête à Rochechouart. La Fête du foot se déroulera le 26 juin, en deux phases : un tournoi inter-génération de 14 h à 18 h, au stade de la Grosille, puis un repas dansant, en soirée, à la MTL. Parallèlement, une exposition photo évoquera l'histoire du Football à Rochechouart, du 19 au 29 juin à la salle Léon Pagnoux.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find some information you need in English.

Any question? A problem?

Do not hesitate to contact us or come to meet us at the town hall. See you soon!

### The 2010 Budget: priority to services

Building up this year's budget for the town of Rochechouart has been quite complicated, even more than the previous years: subsidies incoming from the french State are getting lower, and the « taxe professionnelle », which applied to companies of the Commune have been suppressed.

However, choices have been made, and the major aim is to maintain and develop services dedicated to people (mediatheque, school transportation and stationery for instance) with a policy of free access or at least low prices.

This obliges the municipality to be very cautious with expenses, and to raise local taxes from 1,2% (official price rate). Which corresponds with an average increase per family of 2€.

### « Chez Roux » allotment

The « sustainable development » allotment in « Chez Roux » is developing well: 12 plots on 25 have already been bought or booked. The municipality has voted a specific device for 5 plots, which are dedicated to social accession to property : « Pass Foncier ». This allows subsidies, bonified loans, and also tax bonuses for families willing to accede for the first time to property. There are wage conditions.

Please contact the City Hall to get further information.

### « Visio-desk » in Vayres

A self service computing device has been installed in the City Hall of Vayres. It allows anyone to freely get in touch with organizations such as CAF (family grants), CRAMCO, MSA and Pole Emploi (unemployment desk).

For further information, contact the Vayres City Hall.

### CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.

Création - Conception - Rédaction : Point Carré Limoges.

Photos : Eric ROGER - Point Carré le Studio.

Impression : GDS imprimeurs

**Habitat**

**Lotissement « Chez  
Roux » : pass foncier,  
mixité et dynamisme**



**L**e lotissement municipal durable « Chez Roux » se développe activement. Déjà, bon nombre de parcelles sont vendues ou réservées, que ce soit « en direct » ou à travers le « pass foncier », un des dispositifs porteurs de mixité sociale et de développement durable mis en place par la municipalité.

Rappelons que « Chez Roux » est un lotissement conçu de façon durable. Cela signifie que chacune des 25 parcelles viabilisées est équipée d'une citerne de récupération des eaux pluviales, d'un compteur d'eau, de regards d'eaux usées et d'eaux pluviales, de coffrets d'électricité, de gaz et de téléphone.

La ville commercialise les lots, et permet aux candidats propriétaires de bénéficier de mesures incitatives particulièrement bienvenues. La mixité sociale est en effet un des objectifs. C'est notamment pour cette raison que la commune a décidé de rendre 5 parcelles accessibles au « Pass Foncier ».

Ce dispositif permet notamment de bénéficier, sous condition de ressources, d'aides pour l'achat de la parcelle, à travers une subvention communale (de 3 000€ à 4 000€). En outre, le prêt pour l'achat du terrain peut être différé de façon très notable. Par ailleurs, les lots dits « sociaux » permettent aux acheteurs n'ayant jamais été propriétaires auparavant (les « primoaccédants »), mais aussi à ceux qui n'ont pas été propriétaires au cours des deux dernières années, d'être éligibles au bénéfice du dispositif de Prêt Social pour la Location et l'Accession. Un dispositif valable uniquement sur l'achat ou la construction de neuf. Sans oublier que les futurs propriétaires entrant dans ce cadre peuvent bénéficier, encore pendant quelques mois, d'une appréciable majoration du prêt à taux zéro (son montant est doublé jusqu'au 30 juin, il sera ensuite

augmenté de 50% jusqu'au 31 décembre), mais aussi d'une TVA à 5,5% – au lieu de 19,6% – pour toute construction.

À noter, ces dispositifs sont mis en place en partenariat avec l'ADIL 87 (l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne), qui prodigue gratuitement aux



futurs propriétaires des conseils juridiques, financiers, fiscaux, et peut réaliser des plans et diagnostics de financement. Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs sont compatibles avec le « 1% logement ».

Par ailleurs, la commune a pris, au début de l'année, des mesures incitatives allant dans le sens d'un habitat durable. Ainsi, la municipalité a voté une exonération de la Taxe Foncière sur le Bâti pour les maisons labellisées BBC (Bâtiment Basse Consommation). Cette exonération est totale pendant 5 ans puis se monte ensuite à hauteur de 50%.

Une maison témoin BBC sera bientôt construite au lotissement



« Chez Roux ». Les BBC et les mesures s'y rapportant (notamment les divers crédits d'impôts) ont été conceptualisées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

En toute logique, vu les contraintes techniques auxquelles elles souscrivent, les maisons BBC sont plus chères que les maisons dites « traditionnelles ». La différence se monte en moyenne à 20%. Le surcoût peut être amorti d'une part par le biais des économies réalisées, et d'autre part grâce aux aides fiscales.



Le lotissement « Chez Roux » connaît un succès probant : 12 lots sont d'ores et déjà réservés, et côté « Pass Foncier », il ne reste plus que 2 parcelles accessibles au dispositif. Fait notable, les réservations se sont accélérées depuis début 2010, et ce en dépit des difficultés économiques actuelles. Alors, si vous envisagez de faire construire, de devenir propriétaire, dépêchez-vous : c'est jusqu'au 30 juin que le dispositif est le plus intéressant !

#### Contacts

- *Mairie de Rochechouart*  
au 05 55 43 00 80.
- *L'ADIL pour les conseils financiers*  
au 05 55 10 89 89  
[www.adil.org/87](http://www.adil.org/87)

### **Vous avez dit « Bâtiment Basse Consommation » ?**

HQE, BBC... Depuis quelques temps, les labels liés aux constructions durables se multiplient. Mais concrètement, à quoi correspondent-ils ?

Pour ce qui concerne les Bâtiments Basse Consommation, on peut estimer qu'il s'agit d'un pas en avant vers des normes de construction plus durables. Le propre d'une maison « Basse Consommation », c'est d'être économe en énergie (50% de la consommation d'une maison neuve « RT 2005 »).

Normalement, la norme « BBC » prendra dans un futur proche le relais de la norme RT 2005, actuellement en vigueur.

#### **Concrètement**

Une maison « Basse Consommation » dispose :

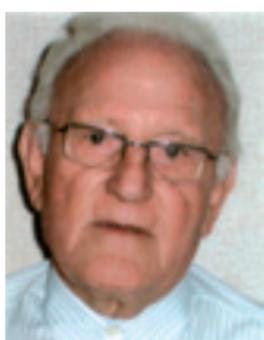
- d'une isolation renforcée
- d'une forte étanchéité à l'air
- d'une ventilation performante
- d'un chauffage performant.

Mais une maison « Basse Consommation » n'est pas forcément :

- bioclimatique
- construite avec des matériaux non conventionnels (« éco-construction »)
- utilisatrice d'énergies renouvelables.

À noter, une maison « Basse Consommation » certifiée fait l'objet d'un contrôle par un organisme conventionné (Promotelec, Certivéa, Cerqual, Cequami).

- *Le PNR Pays de l'Ouest Limousin pour les conseils d'économie d'énergie* au 05 53 60 34 65  
email : [info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com)



Guy Moreau  
87600 Rochechouart

**« Les tarifs de l'eau municipale prennent une claque ». C'est le titre d'un article sur Rochechouart paru dans un quotidien régional le 8 janvier 2010.**

**Pourriez-vous, Monsieur le Maire, m'apporter des précisions sur les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2010 ?**

### **Jean-Marie Rougier**

Il ne me revient pas de commenter les articles de presse mais il est évident que votre question mérite une réponse précise. Le Conseil Municipal de décembre a fait évoluer à la hausse les tarifs de l'eau et de l'assainissement : de 1,25 à 1,35€/m<sup>3</sup> pour le tarif normal de l'eau, de 1,05 à 1,13€/m<sup>3</sup> pour celui de l'assainissement. Grâce à notre gestion de l'eau en régie municipale, ces prix restent très inférieurs à ceux pratiqués dans la plupart des communes de la Haute-Vienne et avaient peu évolué ces dernières années. Beaucoup de raisons justifient ces hausses :

- les travaux nécessaires effectués sur la station du Pont de Gorre pour protéger notre réseau des cyanobactéries,
- le chantier entrepris pour réhabiliter le réseau d'eau potable dans le quartier des Vignes, et celui qui va démarrer en fin d'année pour assainir le village de Babaudus,
- et surtout, la principale cause est notre participation à la construction de la canalisation Limoges/Saint-Junien/Rochechouart qui va nous amener l'eau de Limoges.